



Le nouveau conseil municipal

p. 6

MAIS AUSSI :

- > Crise sanitaire : Paulhac se mobilise
p. 10
- > La nouvelle saison des Parenthèses Musicales
s'annonce exceptionnelle !
p. 13

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

p. 3

VIE MUNICIPALE

p. 4 à 8

A voté !
Premier conseil pour une équipe nouvelle
Nathalie vous accueille
Ils sont vos nouveaux élu.e.s !
Les principales délibérations du conseil municipal

INTERVIEW

p. 9

Rencontre avec... Maeva SCEMAMA

DOSSIER

p. 10 à 11

Paulhac se mobilise

FESTIVITÉS

p. 12 à 14

15 août : jour de fête
7^e édition pour le marché gourmand
Des spectacles pour tous les goûts
3 questions à Christine FABRE

LE MARCHÉ

p. 15

Au bon marché

SERVICES MUNICIPAUX

p. 16 et 17

Espace de vie sociale sous les tilleuls : Notre porte est ouverte
Bibliothèque-Ludothèque Association Caractères : Une porte à l'évasion
dans l'intimité de son chez-soi

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

p. 17 à 19

Club de Pétanque
ACCA
Association Créatisiasmes

ÉTAT-CIVIL ET AGENDA

p. 20

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Mise en page, impression :
microsophia



1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr



Je voudrais avant tout, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, vous remercier une nouvelle fois pour la confiance que vous nous avez témoignée à l'occasion des élections municipales du mois de mars dernier.

Cette élection s'est déroulée dans un climat sanitaire particulier. Le confinement qui lui a immédiatement succédé a mis notre communauté à l'épreuve, comme dans toutes les villes et les villages de France, et bien au-delà. Durant cette période, j'ai pu constater, avec fierté, à quel point la solidarité, l'entraide et l'abnégation étaient des valeurs largement partagées par notre population. Merci à toutes celles et à tous ceux qui dans ces moments difficiles ont su consacrer de leur temps et de leur énergie au service du bien-être de notre collectivité.

Au moment où j'écris ces lignes, nous savons que le risque sanitaire est toujours présent. Je pense toutefois, que malgré la nécessaire vigilance et le respect strict des principes de précaution, nous devons continuer à avancer, à mener nos projets, à faire vivre la convivialité et la qualité de vie à laquelle nous sommes toutes et tous si attachés. C'est pourquoi je me félicite qu'au-delà des adaptations nécessaires, nos rendez-vous habituels - fête locale, marché gourmand, Parenthèses Musicales et toutes les activités communales - soient maintenus.

Dans ce contexte difficile et sans attendre, l'équipe municipale s'est mise au travail. Notre ambition est forte, elle est à la hauteur de vos attentes. Qu'il s'agisse de l'environnement, qui est à juste titre une préoccupation majeure, indispensable et prioritaire, mais également de la solidarité, de la démocratie locale, des services et des équipements publics, des travaux et des investissements, nous sommes déterminés à travailler pour vous et avec vous. Dans l'attente de nos prochaines rencontres, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Didier CUJIVES
Maire de Paulhac
Conseiller départemental du canton de Pechbonnieu

*Fidèlement,
Didier Cujives*

A voté !

LES RÉSULTATS D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE BIEN PARTICULIÈRE.

Comme dans toutes les villes de France, c'est une élection municipale particulière qui s'est tenue le 15 mars dernier à Paulhac.

En effet, si les électrices et les électeurs avaient traditionnellement rendez-vous à la salle des fêtes pour accomplir leur devoir électoral, la crise sanitaire et les précautions de distanciation sociale ont rendu l'exercice plus complexe que d'habitude : gestes barrières, distances de sécurité, assesseurs avec des gants, gel hydro-alcoolique, stylos désinfectés après chaque usage... autant de précautions que les services municipaux avaient pris pour permettre l'expression démocratique dans des conditions sanitaires adaptées aux circonstances.

Toutefois, malgré ces précautions, comme partout ailleurs, de nombreuses et de nombreux électeurs

ont préféré ne pas participer : « Face à un contexte inédit et inquiétant, je comprends leurs inquiétudes et je sais leur attachement à nos valeurs républicaines. Ces circonstances exceptionnelles n'altèrent en rien l'attachement de nos concitoyens au débat démocratique » explique Didier Cujives, maire de Paulhac, réélu avec une équipe renouvelée par 87 % des votants.

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	955		
Abstentions	598	63 %	
Votants	357	37 %	
Blancs ou nuls	47		13 %
Exprimés	310		87 %

Premier conseil pour une équipe nouvelle

Confinement oblige, il aura fallu attendre le 27 mai 2020 pour que le nouveau conseil municipal soit installé, qu'il élise le maire et prenne ses premières décisions.

Didier Cujives, maire sortant a été réélu pour un nouveau mandat : « C'est toujours avec la même fierté que je reçois la confiance des habitantes et des habitants de notre village mais également celle de l'équipe qui va m'entourer tout au long des six prochaines années ». Une équipe qui rassemble le savoir-faire d'élu.e.s expérimenté.e.s et l'enthousiasme de celles et ceux dont ce mandat est le premier « Toutes et tous ont l'expérience de terrain et la volonté nécessaire pour conduire notre commune et participer au travail intercommunal. Nous nous sommes, sans attendre, mis au travail ».

Didier Cujives et ses adjoints ont souhaité prendre une mesure forte et symbolique en refusant d'appliquer l'augmentation de 20 % des indemnités rendue possible par une décision gouvernementale. Cette décision permettra d'économiser 79 500 € sur la durée du mandat municipal.

Didier Cujives et ses adjoints ont souhaité prendre une mesure forte et symbolique en refusant d'appliquer l'augmentation de 20 % des indemnités rendue possible par une décision gouvernementale. Cette décision permettra d'économiser 79 500 € sur la durée du mandat municipal.



Nathalie vous accueille

NATHALIE VUILLAUME EST LE NOUVEAU VISAGE DE L'ACCUEIL À LA MAIRIE.



C'est la polyvalence d'un parcours professionnel particulier qui a conduit Nathalie Vuillaume à rejoindre l'équipe administrative de la mairie de Paulhac.

Originaire de la région parisienne, elle s'épanouit pendant des années dans le domaine de l'équitation. « Titulaire d'un brevet d'état d'éducateur sportif du premier degré, j'ai débuté comme monitrice d'équitation. Une véritable passion qui m'a également amenée vers la compétition amateur » explique-t-elle.

En 1994, elle s'installe dans la région toulousaine pour se rapprocher de sa famille et passe un CAP petite enfance : « J'aime travailler avec les plus jeunes et au contact du public ».

Cette double compétence se révèle un atout précieux lorsque la Communauté de communes Tarn-

Agout recherche un profil particulier : s'investir auprès des jeunes enfants mais également prendre en charge l'asinerie des étangs de la Treille, près de Lavour : « J'ai déposé ma candidature sans hésiter car c'était une vraie opportunité de pouvoir concilier mes deux passions ».

En 2020, nouvelle orientation lorsqu'elle décide de répondre à l'offre d'emploi de la mairie de Paulhac qui recherche une secrétaire administrative : « J'ai été séduite par la polyvalence et l'autonomie du poste. Il me permet d'être au contact des habitants, ce qui était l'un de mes objectifs, mais également de travailler en équipe, avec mes collègues agents communaux, avec les élus et de prendre des responsabilités dans le cadre de mes attributions ».

Outre sa fonction d'accueil, Nathalie Vuillaume a pris en charge de nombreuses missions administratives : « J'interviens sur le suivi des élections et de l'État civil, les relations avec les élus, les dossiers de l'école et de l'urbanisme... »

En poste depuis le 11 février 2020, ses premières semaines ont été particulières : « La crise sanitaire liée au Covid-19 a débuté dans le mois qui a suivi ma prise de fonction. Ce sont des conditions assez particulières qui nous ont amenés à nous adapter, notamment pour l'organisation des élections municipales. Au final, tout s'est bien déroulé. »

Des équipements attendus

Pour faire face à l'augmentation des actes d'incivilités, de dégradations et avec le souci d'améliorer la sécurité des Paulhacois, la municipalité avait décidé, en 2019, de mettre en place des caméras de sécurité. Ces caméras sont désormais installées et en fonctionnement. Elles permettent de surveiller la salle des fêtes et son parking, la route départementale et la cour de l'école, la mairie et la place des tilleuls, l'atelier municipal, ...



Dans le cadre de l'agenda 21, l'installation d'une cuve d'eau avait été programmée pour permettre de récupérer les eaux de pluie ruisselant sur le toit de la salle des fêtes. Cette eau sera utilisée pour arroser le verger communal tout proche, en particulier les arbres fruitiers et les haies qui y sont implantés. Les travaux sont actuellement en cours.

Ils sont vos **nouveaux élue.e.s**

10 NOUVEAUX ÉLU.E.S SUR 15 DANS LE CONSEIL MUNICIPAL. RETROUVEZ LES ATTRIBUTIONS ET LES COORDONNÉES DE CHAQUE ÉLU.



Didier Cujives
Maire
dcujives@paulhac.fr

PREMIÈRE COMMISSION

- Préparation du budget et suivi de la comptabilité communale, imputations budgétaires, liquidation et mandatement des dépenses
- Réseau eau potable, assainissement, Gemapi, gestion des ruisseaux, pluvial, inondation
- Vie scolaire, périscolaire, petite enfance, jeunesse, adolescence et gestion du personnel des écoles
- Sports et activités de plein air
- Action sociale, solidarité, logement social, CCAS



Jean-Pierre AZALBERT
Premier adjoint
Président de la première commission
jpazalbert@paulhac.fr



Maeva SCEMAMA
Conseillère municipale
Chargée de la vie scolaire, périscolaire, petite enfance
mscemama@paulhac.fr



Marc CLAPOT
Conseiller municipal
Chargé de la jeunesse, adolescence, sports et activités de plein air
mclapot@paulhac.fr



Muriel BURGAT
Conseillère municipale
Chargée de l'action sociale, solidarité, logement social, CCAS
mburgat@paulhac.fr

Autres membres de la commission :
Didier CUJIVES, Nathalie THIBAUD,
Nathalie RUMEAU, Jean-Michel BERSIA,
Jean-Christophe CHAUVET, Stéphane PLASSE

DEUXIÈME COMMISSION

- Aménagement du territoire, espace agricole, paysage et urbanisme
- Plan Local d'Urbanisme (PLU), délivrance des permis de construire, des autorisations d'urbanisme et des certificats de conformité
- Contrôle et opposition aux déclarations de travaux
- Collecte des ordures ménagères
- Relations avec les associations, gestion de la salle des fêtes
- Tourisme et Culture « Parenthèses Musicales », « 31 Notes d'Été »...
- Développement économique, commerce, artisanat, marchés
- Démocratie locale information et communication (Illustration photographique, site Internet, réseaux sociaux, bulletin municipal, newsletter)



Nathalie THIBAUD
Deuxième adjoint
Présidente de la deuxième commission
nthibaud@paulhac.fr



Bruno LECOURT
Conseiller municipal
Chargé des relations avec les associations, de la gestion de la salle des fêtes, du tourisme, de l'illustration photographique
blecourt@paulhac.fr



Christine FABRE
Conseillère municipale
Chargée de la culture (« Parenthèses Musicales », « 31 Notes d'Été »...)
cfabre@paulhac.fr



Emilie COUFOULENS
Conseillère municipale
Chargée du commerce, de l'artisanat, des marchés, de la démocratie locale, de l'information et la communication (Site Internet, réseaux sociaux, bulletin municipal, newsletter)
ecoufoulens@paulhac.fr

Autres membres de la commission :
Didier CUJIVES, Jean-Pierre AZALBERT,
Nathalie RUMEAU, Jean-Michel BERSIA,
Laure DELMAS, Muriel BURGAT, Marc CLAPOT

Trois représentants à la Communauté de communes des Coteaux du Girou :

Didier CUJIVES, Nathalie THIBAUD et Jean-Pierre AZALBERT représentent Paulhac au Conseil communautaire de Communauté de communes des Coteaux du Girou.

TROISIÈME COMMISSION

- Aménagement et entretien de la voirie, des chemins ruraux et de randonnées et des espaces publics
- Sécurité routière
- Construction, aménagement et entretien des bâtiments communaux
- Fibre optique et réseau téléphonique
- Gestion du personnel technique et direction des travaux
- Tranquillité publique, sécurité et gestion du garde communal



Jean Michel BERSIA
Troisième adjoint

Président de la troisième commission
jmbersia@paulhac.fr



Stéphane PLASSE
Conseiller municipal

Chargé de l'aménagement, de l'entretien de la voirie, des chemins ruraux et de randonnées, des espaces publics, de la sécurité routière
splasse@paulhac.fr



Jean Christophe CHAUVET
Conseiller municipal

Chargé de la construction, de l'aménagement, de l'entretien des bâtiments communaux, de la fibre optique, du réseau téléphonique
jcchauvet@paulhac.fr

Autres membres de la commission :

Didier CUJIVES, Jean-Pierre AZALBERT, Nathalie THIBAUD, Nathalie RUMEAU, Emilie COUFOULENS, Arnaud FORTIN

QUATRIÈME COMMISSION

- Affaires courantes relevant de l'administration générale de la commune et gestion du personnel administratif
- Environnement, développement durable, Agenda 21
- Mobilité, covoiturage, transport à la demande
- Protection de la biodiversité, concours Villes et Villages Fleuris
- Economie d'énergie
- Réseau électrique, éclairage public



Nathalie RUMEAU
Quatrième adjointe

Présidente de la quatrième commission
nrumeau@paulhac.fr



Laure DELMAS
Conseillère municipale

Chargée de l'environnement, développement durable, Agenda 21, mobilité, covoiturage, transport à la demande
ldelmas@paulhac.fr



Arnaud FORTIN
Conseiller municipal

Chargé de la protection de la biodiversité, concours Villes et Villages fleuris et économie d'énergie
afortin@paulhac.fr

Autres membres de la commission :

Didier CUJIVES, Jean-Pierre AZALBERT, Nathalie THIBAUD, Jean-Michel BERSIA, Stéphane PLASSE, Christine FABRE, Bruno LECOURT, Maeva SCEMAMA

LE SAVIEZ-VOUS ?

15 Elus composent le Conseil Municipal de Paulhac. Le conseil Municipal est convoqué par le Maire chaque fois qu'il le juge utile, au moins une fois par trimestre et « règle par ses délibérations les affaires de la commune ». Il vote le budget, crée des emplois, décide de travaux, gère le patrimoine communal... Le Maire, en tant qu'agent de l'Etat, accomplit des fonctions d'ordre administratif, il est officier d'état civil et officier de police judiciaire et est chargé de l'exécution des délibérations du conseil municipal. Il veille au respect de l'ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique.

Budget 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI LE 20 JUILLET 2020 POUR EXAMINER ET VOTER LE BUDGET 2020.

782 580,43 € seront affectés aux **dépenses de fonctionnement** nécessaires pour assurer le fonctionnement quotidien des services de notre commune.

- **239 223,91 € seront consacrés aux charges à caractère général** : achats de repas pour la cantine scolaire, dépenses d'électricité dont éclairage public, fournitures nécessaires au fonctionnement des services, maintenance, entretien des bâtiments...
- **337 000,00 € pour les charges de personnel** : salaires des agents et cotisations associées (URSSAF, caisses de retraite, assurance du personnel).
- **112 605,00 € pour les autres charges de gestion courante** : contributions aux syndicats Départemental d'Électricité de Haute-Garonne, Syndicat intercommunal du collège Georges Brassens, Service Départemental d'Incendie et de Secours, subventions aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale, indemnités d'élus...
- **27 500,00 € pour les charges financières** : intérêts des emprunts.
- **66 251,52 € virés sur la section d'investissement.**

Concernant les **recettes de fonctionnement**, elles seront essentiellement alimentées pour 396 569,00 € par les impôts locaux, pour 178 415,00 € par les dotations de l'État et des subventions obtenues, pour 97 634,00 € par les produits des services et de gestion courante (cantine, entrées des spectacles, location salle des fêtes...) et pour 109 962,43 € par l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019.

Parmi les **opérations d'investissement**, qui sont programmés à hauteur de 124 233,52 € il faut souligner :

- **Des investissements en faveur de l'environnement** : chaufferie bois, plantations, agenda 21
- **Des investissements en faveur du cadre de vie** : aménagement urbain, sécurisation village, travaux école

Comme nous l'avions annoncé durant la campagne électorale, les **impôts locaux** connaissent une légère augmentation permettant de maintenir nos investissements et notre niveau de service. Le montant des taxes appliqué à Paulhac demeure inférieur à la moyenne départementale.

Taux appliqués par décision

Taxe d'habitation	12,96%
Foncier bâti	17,5%
Foncier non bâti	91,32%

Principales délibérations

Conseil municipal du 3 février 2020

- Demande de subvention de fonctionnement au Conseil départemental de la Haute-Garonne pour le développement d'un projet de Tiers-lieu dans l'espace de Vie Sociale « Sous les Tilleuls »
- Travaux de sécurisation électrique au hangar municipal et demande de subvention d'investissement au Conseil départemental de la Haute-Garonne
- Installation d'une chaudière électrique à l'école et demande de subvention au Conseil départemental de la Haute-Garonne
- Approbation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets 2018 de la C3G

Conseil municipal du 2 mars 2020

- Vote du compte de Gestion 2019, du compte administratif 2019 et affectation du résultat 2019
- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou
- Autorisation pour la signature d'une convention d'adhésion à un service mutualisé « Conseil en énergie partagée » proposé par le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Tolosan

Conseil municipal du 27 mai 2020

- Installation du nouveau conseil municipal : élection du maire, détermination du nombre d'adjoints, charte de l' élu local, indemnités du maire et des adjoints, délégations permanentes consenties au maire par le Conseil Municipal
- Mise en place du Centre Communal d'Action Sociale : fixation du nombre de membres, élection des conseillers membres
- Désignation de délégués auprès du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA), du Syndicat Mixte des Eaux Tarn et Girou, du Syndicat d'Électricité Tarn-Agout, du Syndicat Haute-Garonne Environnement, du Syndicat du Collège Georges Brassens
- Désignation du représentant auprès de la commission de gestion de la forêt de Buzet
- Constitution de la commission d'appel d'offres, de la commission d'achats de la commande publique et de la Commission Communale des Impôts directs
- Désignation de référents auprès de différents organismes

A consulter et télécharger sur www.paulhac.fr



Rencontre avec...

Maeva SCEMAMA

A 38 ANS, MAEVA SCEMAMA
EST L'UNE DES NOUVELLES ÉLUES
DU CONSEIL MUNICIPAL.

Bulletin : *Vous êtes élue pour la première fois... Quel a été votre cheminement ?*

MS : C'est à la fois un concours de circonstances et la poursuite d'un engagement associatif. Au sein de l'Amicale Laïque, puis des représentants des parents d'élèves, je me suis beaucoup investie pour notre école et nos enfants. Lorsque Didier Cujives m'a proposé de rejoindre l'équipe municipale, j'ai pensé que c'était une manière différente de poursuivre les mêmes engagements. Alors j'ai sauté le pas.

Bulletin : *Un projet vous tient particulièrement à cœur ?*

MS : En effet, je défends depuis longtemps le projet d'une cantine intercommunale. Je souhaite donc m'investir et défendre ce projet au sein de la C3G, dans un travail collaboratif avec les autres communes.

Bulletin : *Pensez-vous qu'il peut aboutir durant le mandat ?*

MS : Il est trop tôt pour le dire. D'abord fédérer autour de l'idée et convaincre l'ensemble des élus, puis bâtir le projet, assurer son financement et sa pérennité... L'important est de commencer dès à présent à poser les bases.

Bulletin : *Sur quels autres dossiers allez-vous également travailler ?*

MS : Je vais m'investir aux côtés de Jean-Pierre Alzalbert sur les dossiers petite enfance, enfance et périscolaire.

Bulletin : *Parlez-nous de votre premier conseil municipal...*

MS : J'ai trouvé la parole très libre. Je me suis sentie immédiatement à l'aise. Les échanges sont très constructifs, chacun est dans l'écoute et dans le respect des opinions. C'est une équipe à la fois diverse et homogène qui fera j'en suis sûre, du bon travail au service des paulhacoises et des paulhacois.

Bulletin : *Quel a été votre parcours personnel ?*

MS : Je suis originaire de la Côte d'Azur et j'ai débuté ma vie professionnelle dans les relations publiques, à Paris, principalement dans le sport de haut niveau. Fin 2011, pour des raisons personnelles, je suis revenue dans le sud, mais cette fois le sud-ouest ! D'abord Toulouse, dans le quartier de Croix Daurade, puis direction le nord toulousain. Avec ma famille, nous cherchions un village qui concilie les charmes de la campagne avec les équipements d'une ville... Paulhac nous a immédiatement séduits... et nous sommes toujours sous le charme !

Paulhac se mobilise

LA CRISE SANITAIRE ET LE CONFINEMENT ONT FRAPPÉ PAULHAC, COMME TOUTES LES COMMUNES DE FRANCE. IL A FALLU RAPIDEMENT S'ADAPTER.

Accompagner le confinement

Bien des choses ont été dites sur la formidable mobilisation des territoires et de ses acteurs face à la soudaine crise sanitaire qui a plongé notre pays dans une longue période de confinement.

A Paulhac, comme ailleurs, les élu.e.s, les services municipaux et intercommunaux ont du rapidement s'adapter et prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public et faciliter la vie quotidienne fortement entravée des paulhacois.

Dès les premières alertes, une cellule de crise a été constituée autour de Didier Cujives et de Jean-Pierre Azalbert pour prendre les premières décisions, analyser puis relayer les décisions gouvernementales et préfectorales, mais surtout être à l'écoute des besoins de la population.

« Dès le départ, explique Jean-Pierre Azalbert, nous avons recherché, puis mis en place toutes les actions possibles pour assurer la continuité des missions publiques. Bien entendu, nous l'avons fait en protégeant nos agents mais également avec le souci d'assurer une information permanente et complète ». Ainsi, le site internet de la commune et son compte Facebook ont été un atout précieux pour permettre la circulation des informations essentielles.

« L'un de nos premiers soucis - raconte Jean-Pierre Azalbert - a été d'obtenir de la préfecture l'autorisation de réouverture de notre marché hebdomadaire lorsque l'arrêté interdisant les marchés est tombé ». La demande de dérogation municipale a été acceptée sous réserve de la mise en place d'un protocole sanitaire strict. Il a permis de le faire fonctionner dans les meilleures conditions de sécurité : « Sa fréquentation prouve que nous avons eu raison de le maintenir ».

Un effort particulier a été également fait en direction de nos ainé.e.s : « C'est dans les moments graves que la solidarité doit se manifester, explique Didier Cujives. Il est normal que nous soyons attentifs à la situation de celles et ceux qui ont tant donné pour les générations actuelles. Chaque fois que nous l'avons pu, nous avons pris de leurs nouvelles, nous avons essayé de maintenir le lien, d'offrir notre écoute et éventuellement notre assistance ».

La solidarité s'est aussi manifestée à l'endroit du personnel soignant, ces héros du quotidien, dont on ne



Les soignants remercient les couturières de Paulhac

dira jamais assez combien leur abnégation et leur dévouement ont été essentiels. L'opération « 1000 surblouses pour les soignants » relayée par une Paulhacoise, Virginie et par l'association « Sous les Tilleuls » a permis de fabriquer, avec le concours de la mairie, de l'amicale Laïque et d'acteurs économiques, des équipements de protection à partir de voile d'hivernage pour l'hôpital de Rodez... une preuve supplémentaire que notre village et ses habitants ont du cœur.

Paulhac se déconfin

Si le déconfinement a été accueilli avec un immense soulagement, sa mise en place a nécessité un important travail en amont.

Premier acte, permettre à chaque habitant de disposer d'un masque pour pouvoir circuler en toute sécurité : « Pour le déconfinement, nous avons distribué deux masques par famille financés par la commune puis dans un deuxième temps, un masque



Didier Cujives montre l'exemple au marché pour respecter les mesures sanitaires

par habitant financé par le Conseil départemental et le Conseil régional. Des masques chirurgicaux, commandés par la Communauté de communes ont été destinés aux soignants et aux assistantes maternelles de Paulhac » précise Jean-Pierre Azalbert.

Une attention particulière a bien sûr été accordée à l'école.

Pour la réouverture partielle, les réunions entre les élus, les agents communaux, la directrice de l'école, le directeur de l'ALAE et les représentants des parents d'élèves ont été multipliées. « Notre objectif, être réactifs et efficaces tout en appliquant strictement les consignes de l'Etat » explique Jean-Pierre Azalbert

- qui veut souligner la bonne intelligence et l'excellent partenariat.

« Grâce à cette étroite collaboration, nous avons pu appliquer les directives gouvernementales, souvent reçues dans des délais très contraints, et ouvrir dès le 12 mai la moitié des six classes de notre école pour accueillir les enfants par moitié tout au long de la semaine. Le 22 juin, l'ensemble de l'école a pu rouvrir, sans aucun problème ».

« Je suis très fier de l'engagement des élus, du personnel communal, des associations et de l'ensemble des habitants » conclue Didier Cujives. « Cette pandémie, nous le savons, peut de nouveau nous contraindre. Nous sommes prêts à faire face ».

Le centre loisirs cet été

- Période d'ouverture : du 6 au 31 juillet et du 24 au 31 août de 7h30 à 18h30.
- Période de fermeture : du 3 au 21 août.

Au programme au centre de loisirs :

- des activités physiques et sportives, des jeux d'eau, des chasses au trésor, de la cuisine, des jeux de société, des créations diverses et variées...
- des journées découvertes organisées par les accueils de loisirs de la communauté de communes des Coteaux du Girou :
 - Au centre équestre en Gragnaou : découverte du poney et activités de plein air
 - A la forêt de Buzet et au château de Bonrepos-Riquet : des grands jeux extérieurs, des courses d'orientation et des énigmes.
 - Au parc d'accrobranche de Natura Game.
 - Au parc de Zouzou Parc : mini ferme pédagogique ; trampolines, jeux d'eau et structures gonflables.

ALSH de Paulhac - Tél. : 05 61 42 24 35

15 août : **jour de fête**

COMMÉMORATION AU MONUMENT AUX MORTS ET APÉRITIF EN MUSIQUE OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ



Le rendez-vous est pris pour le samedi 15 août. Comme chaque année, Paulhac sera en fête. Mais cette année, la traditionnelle fête n'aura lieu que sur une seule journée : « *Les recommandations sanitaires, explique Marine Boronat, présidente du Comité des fêtes, nous imposent des restrictions bien compréhensibles. Ce principe de précaution, nous avons voulu l'anticiper et le mettre en œuvre. La fête ne durera qu'une journée et la tournée des fleurs que nous réalisons, chaque année pour annoncer le programme, n'aura pas lieu* ».

Cette année, la fête sera limitée, avec un rendez-vous unique: en fin de matinée (12h), avec la cérémonie au Monument aux morts, puis rendez-vous pour l'apéritif offert par la municipalité.

« *Des bandas seront présentes pour l'apéritif et elles nous accompagneront également pour la cérémonie au Monument aux morts avec bien entendu un répertoire approprié* » commente Marine Boronat.

Renseignements :

comitedesfetesdepaulhac@gmail.com

7^e édition pour le marché gourmand



Nous espérons des conditions météorologiques meilleures qu'en 2018 et 2019

On ne change pas une formule qui gagne. Chaque année, le Marché gourmand est le rendez-vous de la gastronomie et de la bonne humeur. Pour sa 7^e édition, inscrivez sur votre agenda la date du vendredi 4 septembre. « *La formule reste inchangée, explique Jean-Michel Bersia qui supervise l'organisation, des producteurs locaux, mais également des associations comme la Société de chasse, proposent toutes sortes de produits issus de leur production, les préparent et vous proposent de les déguster sur place* ». L'an passé, plus de 300 personnes s'étaient retrouvées autour des longues tables installées pour l'occasion ou de la buvette animée par le club de pétanque. Rendez-vous le 4 septembre à partir de 19h.

Des spectacles pour tous les goûts

LA NOUVELLE SAISON DES PARENTHÈSES MUSICALES SE PRÉPARE. VOICI LES PREMIERS RENDEZ-VOUS POUR RÉSERVER VOS SOIRÉES

Samedi 3 octobre 2020

Sojalisca

Sojalisca est un quartet vocal féminin, influencé par le jazz, la pop, la soul, le rythm'n blues ou encore l'improvisation. Créé en septembre 2017, Sofia, Jeanne, Juliette et Jessica proposent un répertoire anglais, français ou espagnol très varié, jonglant entre compositions et reprises en s'accompagnant de percussions corporelles et effets sonores. Leur premier album sortira prochainement.

<https://www.facebook.com/sojalisca/>

<https://www.instagram.com/sojalisca/>



Samedi 7 novembre 2020

Fantadamali

Fanta et Adama, originaires du Mali, sont les descendants d'une des plus anciennes traditions orales d'Afrique, celle des Griots.

Les compositions de Fanta Sayon Sissoko au chant et de Adama Keita à la Kora, jonglent entre émotion et dynamisme, ancrées dans le monde d'aujourd'hui, et vous feront découvrir ou redécouvrir cette musique originelle.

FANTADAMALI est né du désir de nous faire partager un instant unique : un échange qui nourrit les âmes.

<https://fantadamali.com>

Samedi 5 décembre 2020

Gospel Walk & Deedee Daniel

Orpheline puis adoptée en France à l'âge de 6 ans, DeeDee utilise le Gospel comme un moyen d'expression, de révolte, de liberté, de joie et de partage. Chanteuse soliste, sa voix puissante transcende son auditoire, des salles de répétitions aux scènes les plus prestigieuses de France et internationales.

Son objectif : sortir la culture Gospel de sa réserve et l'étendre à tous les milieux socio-culturels.

En 10 ans d'existence, Gospel Walk, demi-finaliste en 2019 de « La France a un incroyable talent » a su



fidéliser les membres de la première heure et garnir ses rangs et ses ateliers !

<http://ecole-gospelwalk.com/>

Samedi 6 mars 2021

Naïma Quartet

Le Naïma Quartet est un groupe audacieux à la bonne humeur contagieuse. Fruit d'une collaboration mais aussi d'une amitié entre la chanteuse et contrebassiste Naïma, le guitariste John Owens, le batteur Thomas Doméné et le pianiste Jules Le Risbé, tous issus du jazz et des musiques improvisées, le groupe nous emporte dans un torrent d'énergie pour finalement nous conduire sur le fil d'une fragilité poétique. La richesse et la diversité de leurs compositions nous offrent une autre image du jazz vocal.

<http://www.naimaquartet.com/>



Vendredi 16 avril 2021

Thibaut Garcia

Couronné aux Victoires de la musique classique en 2019, le Toulousain Thibaut Garcia, jeune virtuose de la guitare, grand amateur de baroque et de musique de chambre, est un artiste très demandé en France et à l'international. Sa passion pour l'instrument a été nourrie par la découverte et l'écoute des plus grands guitaristes. Son deuxième album, en hommage à J.-S. Bach, est sorti à l'automne 2018. Nous l'entendrons dans un répertoire qui montre toute l'étendue de son talent, de sa virtuosité et de sa musicalité. Il va sans dire que son récital à Paulhac sera un moment exceptionnel.

<https://fr.thibautgarcia-guitarist.com/>



3 questions à **Christine FABRE**

C'est désormais Christine Fabre qui pilote l'organisation des Parenthèses Musicales.

Quel est le bilan de la saison passée ?

Elle fut exceptionnelle. Les Parenthèses musicales sont désormais un rendez-vous attendu et apprécié. Les deux derniers concerts de la saison, le Banan'N Jug et l'Orchestre de Chambre de Toulouse sont à l'image de ce que nous voulons proposer : des moments uniques, éclectiques pour permettre de découvrir toutes les formes de musiques.

La saison 2020-2021 est-elle définitivement calée ?

Oui, en dépit du contexte particulier, nous avons travaillé en faisant preuve d'optimisme. Les artistes ont hâte de retrouver le public ! Nouveauté cette année, nous organiserons un temps de rencontre après chaque spectacle à l'espace de Vie Sociale « Sous les Tilleuls »... une manière très agréable de poursuivre la soirée et la découverte.

Quelles seront les consignes sanitaires ?

Nous suivrons précisément toutes les recommandations des autorités préfectorales. Bien entendu, nous croisons les doigts pour que les spectacles puissent avoir lieu et appliquerons toutes les mesures sanitaires qui s'imposeront le moment venu. Je précise enfin que le prix d'entrée ne change pas et reste à 5 euros.

Au bon marché

La crise sanitaire et le confinement ont montré l'attachement des Paulhacoises et des Paulhacois pour le marché du mardi soir. Nous avons voulu mettre à l'honneur les commerçantes et les commerçants qui, chaque semaine, le mardi de 16h à 20h, vous y retrouvent. Leur bonne humeur, leur convivialité, comme leur professionnalisme et la qualité de leurs produits vous accueilleront.



RÔTISSEUR • Cédric de la Poule aux Potes • 06 13 05 43 91



FROMAGER • Bruno des Fromagers du Grand Sud Ouest • 07 85 34 69 37



PRIMEUR • Patrick • 06 52 62 99 99



BOUCHERIE • Anne des Folies Fermières • 05 63 40 41 60

Téléchargez l'application CAP Pays Tolosan

Le PETR Pays Tolosan a développé l'application CAP Pays Tolosan pour (re)découvrir les richesses du Pays Tolosan : patrimoine, gastronomie, loisirs, producteurs locaux, événements... Cette application « Cap Pays Tolosan » est téléchargeable sur les stores pour Android et Apple



ESPACE DE VIE SOCIALE SOUS LES TILLEULS Notre porte est ouverte

L'Espace de Vie sociale Sous les Tilleuls a traversé tout comme vous cette crise singulière et espère sincèrement retrouver, en votre compagnie, son élan vers le lien social et la convivialité ! Nous attendons d'ores et déjà votre visite en « apéro-terrasse » (boissons et assiettes à grignoter) du mardi au vendredi, de 18h à 20h jusqu'au 31 juillet.

La fermeture pour congés annuels est prévue du 4 au 24 août.

L'EVS retrouvera ses horaires habituels à partir du 25 août : Mardi : 18h-20h - Mercredi : 9h-18h - Vendredi : 18h-21h - Samedi : 9h-12h

Les ateliers tous publics et intergénérationnels reprendront le samedi 26 septembre. Inscriptions et informations le jour du Forum des associations de Paulhac le 5 septembre, mais vous pouvez nous contacter durant l'été pour vous préinscrire.

Le chant, la méditation et la sophrologie pour les plus grands sont toujours au programme. La couture et l'atelier écriture aussi, en ateliers intergénérationnels. Vous retrouverez les Arts créatifs, l'éveil musical, le bien-être enfants et les massages bébés pour les plus jeunes. Une nouveauté pour les ados : l'atelier



BricoAdos à partir de 11 ans, un mercredi sur deux de 15h à 17h à l'EVS, animé par Marion de l'atelier photo ! D'autres propositions verront certainement le jour à la rentrée de septembre, toujours portées par des bénévoles et des intervenants professionnels heureux de transmettre leurs savoirs et leurs passions.

Les événements

Le premier grand rendez-vous de la saison est notre « **Fête Sous les Tilleuls** », le **samedi 19 septembre**. Une recette festive (comme d'habitude) avec, cette fois-ci, du génialissime théâtre de rue pour petits et grands sur la place du village, à **18h** : « **Les Hippipiques** » : spectacle équestre sans animaux, avec des chevaux jupons et des artistes fantasques à souhait ! Sans oublier la buvette, les animations enfants, les jeux de la Biblio-Ludothèque, notre partenaire, et les expositions des œuvres de l'année. À très bientôt Sous les Tilleuls !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE - LUDOTHÈQUE ASSOCIATION CARACTÈRES

L'évasion dans l'intimité de son chez-soi

La crise sanitaire et le confinement ont permis à beaucoup d'entre nous de retrouver le temps de la lecture. Peut-être avez-vous fait de belles découvertes qu'il serait agréable de partager. N'hésitez pas à nous en parler. Si le livre est sur nos étagères, nous le mettrons en évidence, sinon nous l'emprunterons à la bibliothèque départementale (votre inscription à la bibliothèque vous ouvre l'accès à la Médiathèque Numérique du Conseil départemental et à ses ressources) ou bien l'achèterons pour que d'autres puissent en profiter.

Nos horaires ont été modifiés ces derniers mois. Dès septembre, l'équipe de bénévoles toujours enthousiaste à vous accueillir et vous conseiller vous retrouvera à nos horaires habituels les mercredi de 17h à 19h, vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h. Une équipe aujourd'hui renforcée avec l'arrivée récente de Muriel Le Bronnec.

Nous reprendrons dès l'automne les animations autour du livre et du jeu - la soirée Halloween et l'après-midi autour du conte. En janvier, nous remettrons en scène nos jeunes lecteurs pour des lectures à voix haute lors de « La nuit de la lecture » - cette fois-ci, nous inviterons les adultes à y participer. Préparez-vous !

Nous inviterons également un prestidigitateur, des écrivains locaux et des expositions de photos, peintures, et autres surprises. La liste des animations n'est pas close. Mais l'espace nous manque. Nous avons la chance d'avoir à proximité l'Espace de Vie Sociale - Sous Les Tilleuls - avec une cour commune qui ne demande qu'à être aménagée. Cela resserrerait, au centre du village, les liens entre ces deux lieux socio-culturels qui partagent déjà de nombreux projets.

L'équipe de bénévoles vous souhaite un bel été.



Contact :

Elisabeth Cramaussel - Tél. : 06 84 29 04 43
ludobibliotheque@paulhac.fr
retrouvez-nous sur Facebook

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Club de Pétanque

Le club de pétanque de Paulhac se place dans les 1^{ers} rangs au niveau de la Haute-Garonne. Chaque année le club progresse et attire de plus en plus de joueurs de haut niveau. Cela n'empêche pas la convivialité et le club attend tous ceux qui aiment la pétanque pour des parties amicales au boulodrome ou en compétitions avec licences

Pas besoin d'être un grand champion pour s'amuser tous les vendredis soirs du printemps à l'automne ! (récompenses à la fin de la saison une pour les non licenciés et une autre pour les licenciés).

Nous ouvrons la barrière du boulodrome le vendredi après-midi et le soir à partir de 20 h 30, le samedi et le dimanche après-midi. Cette année nous avons instauré un entraînement le samedi à 15 heures.

Nous n'oublions pas, en hiver, de continuer à être



ensemble avec notre concours de belote 2 fois par mois à la salle des associations.

Le confinement nous a privés de concours mais ce n'est pas cela qui nous a empêchés de travailler à distance pour vous préparer une fin d'année gourmande avec la préparation du réveillon du 1^{er} de l'an.

Débutants ou confirmés, pour s'amuser ou s'entraîner, venez nous rejoindre !

Pour nous contacter n'hésitez pas à prendre contact avec notre président Didier Virac au 06 79 97 60 30.

ACCA

Nos dernières manifestations ont connu un grand succès : le repas avec les agriculteurs en janvier, le loto de février puis le repas annuel en mars. Nous tenons à remercier tous les participants pour leur présence.

Au début de l'année 2020, un membre du bureau nous a quittés malheureusement trop tôt et trop jeune. Depuis plusieurs années il faisait partie de notre équipe au bureau de la chasse en tant qu'Agriculteur avec un grand A. Malheureusement, le confinement ne nous a pas permis de lui rendre l'hommage mérité. Nous tenons à porter notre soutien à toute sa famille, Jean-Claude restera gravé dans nos mémoires. En raison du confinement, l'A.G n'a pu se réunir. Le conseil d'administration s'est réuni le 11 mai pour préparer la saison 2020/2021 qui a commencé le 1^{er} juillet, une réunion d'information aura lieu courant juillet suivie de la remise des cartes d'adhérents, le 1^{er} août chasse aux sangliers s'il y a des dégâts sur les cultures de nos



agriculteurs, puis l'ouverture générale le 13 septembre 2020 à 7 h, fermeture 28 février 2021.

Cette année nous nous sommes aperçus que le gibier s'était bien reproduit sur notre territoire, des lâchers supplémentaires sont prévus. Pour cette année nous allons accueillir de nouveaux chasseurs. Nous avons favorisé un jeune chasseur, Clément, de la commune, âgé 15 ans à passer son permis de chasse, nous l'accompagnons tout au long des démarches et de son examen. Nous renouvelons la garderie à M. Jean-Phillippe PONS garde-chasse communal .

Les manifestations à venir : repas du 16 janvier avec les agriculteurs, loto du 7 février et le repas du 28 mars 2021 puis notre A.G courant mai. Toute l'équipe de l'ACCA vous souhaite de bonnes vacances !

Association Créatisiasmes

La saison 2019/2020 s'achève. Le dernier trimestre aura malheureusement vu les activités suspendues en raison de la crise sanitaire. Restez motivés pour reprendre en septembre. Nous vous espérons nombreux pour les réinscriptions au forum des associations le 5 septembre prochain.

Nous tenons à remercier tous les intervenants pour leur implication dans l'association, les adhérents pour leur enthousiasme à participer aux différentes sections proposées. De nouvelles activités seront proposées à la rentrée, comme de la sophrologie le mardi soir et le vendredi matin. Le mercredi matin, un atelier « équilibre » va ouvrir ses portes. Un minimum de 15 participants est cependant demandé. Les cours de yoga seront désormais assurés le mardi matin et le jeudi soir par une nouvelle intervenante, Marie BAKER ayant décidé d'arrêter l'enseignement pour le moment. Nous lui souhaitons une bonne continuation et la remercions pour toutes ces années passées au sein de Créatisiasmes.

Les autres activités (atelier Théâtre, Gym douce et cardio, Mandalas sonores, Fleurs de Bach, Randonnée et Do In) sont maintenues pour la saison 2020/2021 dans les mêmes conditions que précédemment. Notez déjà dans vos agendas l'assemblée générale et le repas annuel de l'association qui se dérouleront le 9 janvier 2021.

Bonnes vacances à tous.

Le bureau :

Présidente :

Isabelle MAIGA
MURAWSKI

Secrétaire :

Evelyne SURO

Trésorière :

Josette AURIOL

ATELIER THÉÂTRE

Tous les lundis à partir du 7 septembre

De 16h45 à 17h45 : Théâtre Enfants

De 18h00 à 19h : Théâtre Pré-ados

De 19h à 20h : Théâtre Ados

Ludiscène :

Atelier Spectacle, techniques du spectacle vivant :

De 21h à 23h : Adultes

Inscriptions dès le samedi 5 septembre au forum des associations, ainsi que tous les lundis de 17h à 19h à dater du 7 septembre.

Informations renseignements :

Patrick Augé - Ludiscene@gmail.com

Tél. : 06 43 85 63 63



Personne à contacter :

Bruno LECOURT - Tél. : 06 09 32 75 40
e-mail : bischnou31@yahoo.fr

RANDONNÉE

Premier semestre en demi-teinte pour les Randonneurs Paulhacois de l'Association « Créatisiasmes ». D'abord par le décès de Gérard CADAMURO, randonneur apprécié de tous pour sa bonne humeur et ses blagues. Nous renouvelons tout notre soutien à sa famille.

Suite à la crise sanitaire sans précédent, toutes les randos, semaines et week-end ont été annulées. A notre grand regret nous avons dû annuler aussi la « Rando du Poutou » qui était prévue le 6 septembre et fêter les 20 Ans... mais ce n'est que partie remise pour septembre 2021 où nous vous attendons nombreux. Rendez-vous début septembre 2020 pour de nouvelles aventures pédestres sur nos magnifiques chemins d'Occitanie. **Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook Rando Paulhacoise 31.**

DO-IN

Le Do-In (auto-shiatsu) est une technique japonaise d'auto-massage destinée à prendre soin de soi. Il permet, par des gestes simples, de faire circuler l'énergie vitale, le KI, dans le corps et de retrouver la vitalité. Séances où vous pourrez apprécier les bienfaits de la détente corporelle et mentale : mouvements du corps, automassages, respirations, détente guidée. Le Do-In se pratique le matin, pour préparer le corps et l'esprit à aborder la journée avec dynamisme, il permet d'évacuer les tensions et retrouver la concentration. Le soir, il favorise également l'endormissement en apportant la sérénité.

Les cours sont rythmés par des échauffements, étirements, respirations et relaxations. Ces techniques vont permettre de soulager les maux du quotidien comme les céphalées, le transit difficile, la fatigue, le stress.



Renseignements :

Magali MIRTAIN - Tél. : 06 50 58 16 40
Mercredi de 18h45 à 19h45
Lundi de 10h45 à 11h45
Salle des fêtes de Paulhac (1^{er} cours d'essai gratuit)

FLEURS DE BACH

Moment d'éveil... Ateliers interactifs sur les émotions et sur la gestion du stress.

Le mardi - Salle des associations

10h-12h, 14h-16h, 16h45-18h45 (enfants), 20h-22h.

Public ciblé : Tous, enfants, ados, adultes.



Des ateliers de 2 heures où explorer ensemble le monde émotionnel, à la fois proche et méconnu, calme et turbulent, où se perdre est facile.

Un espace convivial, bienveillant, pour avancer et échanger en toute simplicité et sécurité dans le « Connais-toi toi-même »

Ateliers d'initiation aux Fleurs de Bach :

9 modules pour apprendre les bases fondamentales des Fleurs de Bach et à leur utilisation correcte pour toi, ta famille, tes animaux, tes plantes...

Des ateliers à thème sur :

La peur, la culpabilité, la confiance en soi, le deuil, la fatigue, la prise de parole en public...

Contact :

Manuela Valverde : 06 18 82 00 14

État civil

NAISSANCES

- VAYNE Camille
20/03/20 Lavaur
- CAZENEUVE GUIVARCH Liam, Pierre, Noa
17/05/20 Toulouse
- FARZOEV Kamila
15/06/20 Saint-Jean
- BARLAN SALAS June, Charlotte, Vega
20/06/20 Saint-Jean
- PLASSE Louis, Pierre-Yves, Léopold
25/06/20 Saint-Jean

MARIAGES

- RATIER Corinne et
THIERY Laurent, Jean-Pierre
20/01/20 Paulhac

DÉCÈS :

- DE NADAI Jean-Claude
14/05/20 Saint-Jean
- PARRA Julio 25/05/20 Toulouse

Jean-Claude De Nadaï a été conseiller municipal de 1995 à 2001. Il avait fait suite à son père, élu lui aussi de la commune. La famille originaire d'Italie s'était installée à Paulhac depuis de nombreuses années. Jean-Claude, comme son père et comme ses deux fils aujourd'hui exerçait le métier d'agriculteur. Il a été un élu dévoué et compétent, toujours disposé à rendre service. Le conseil municipal adresse à ses fils et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Mairie de Paulhac

1 Place des Tilleuls - 31380 Paulhac

T : +33 (0)5 61 84 25 30

mairie@paulhac.fr

Horaires : du mardi au vendredi :

8 h 45-12 h 00/13 h 30-17 h 30

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Août

Sam. 15 Cérémonie du 15 août

Sam. 29 Concours de pétanque - Boulodrome

Septembre

Ven. 4 Marché gourmand - Boulodrome

Sam. 5 Forum des associations - SDF

Octobre

Sam. 3 Parenthèses Musicales - Sojalisca - Eglise

Novembre

Sam. 7 Repas annuel du Club de l'amitié

Parenthèses Musicales - Fantamadali - Eglise

Dim. 29..... Repas annuel du CCAS

Décembre

Sam. 5 Parenthèses Musicales -

Gospel Walk & Deedee Daniel - Eglise

Sam. 12 Pot-au-feu VTA et Confrérie paulhacoise

de la bière

Retrouvez toutes les informations
de la commune sur internet
www.paulhac.fr et facebook

